

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2018

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la Collectivité.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018 et respecte les principes budgétaires.

Le projet de budget 2018 est conçu sur les bases de la séance d'orientations budgétaires du 17 Février 2018 et est établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, sans pour autant détériorer le niveau et la qualité des services, à savoir :

FONCTIONNEMENT		
Dépenses estimées		1 921 229,34 €
Recettes estimées		2 272 608,30 €
		Excédent
		351 378,96 €
INVESTISSEMENT		
Recettes prévisionnelles		
	Récupération TVA sur Exercice 2016	67 000,00 €
	Taxe d'aménagement (ex. Taxe Locale d'Equipement)	20 000,00 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé	598 203,43 €
	Subventions reportées	201 039,00 €
	Subventions Programmes 2018	150 000,00 €
	A.F sur exercice	351 378,96 €
	Remboursement avances remboursables	7 093,36 €
	Opérations d'ordre	56 029,34 €
	Opérations d'ordre (frais d'études)	11 031,57 €
	Emprunt d'équilibre	367 276,17 €
		Total
		1 829 051,83 €
Dépenses prévisionnelles		
Dépenses obligatoires		
	Déficit d'investissement reporté	272 543,54 €
	Remboursement capital emprunts	212 000,00 €
	Rente annuelle viager palais abbatial	20 000,00 €
	Amortissement subvention Entrée Nord	4 789,30 €
Travaux et achats		
	Acquisition et travaux suivant le prévisionnel	1 303 687,42 €
	Opérations d'ordre	16 031,57 €
		Total
		1 829 051,83 €

Ce budget prévisionnel est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2017.

La Commune d'Etival-Clairefontaine compte 2 653 habitants.

Budget Commune

Section de fonctionnement :

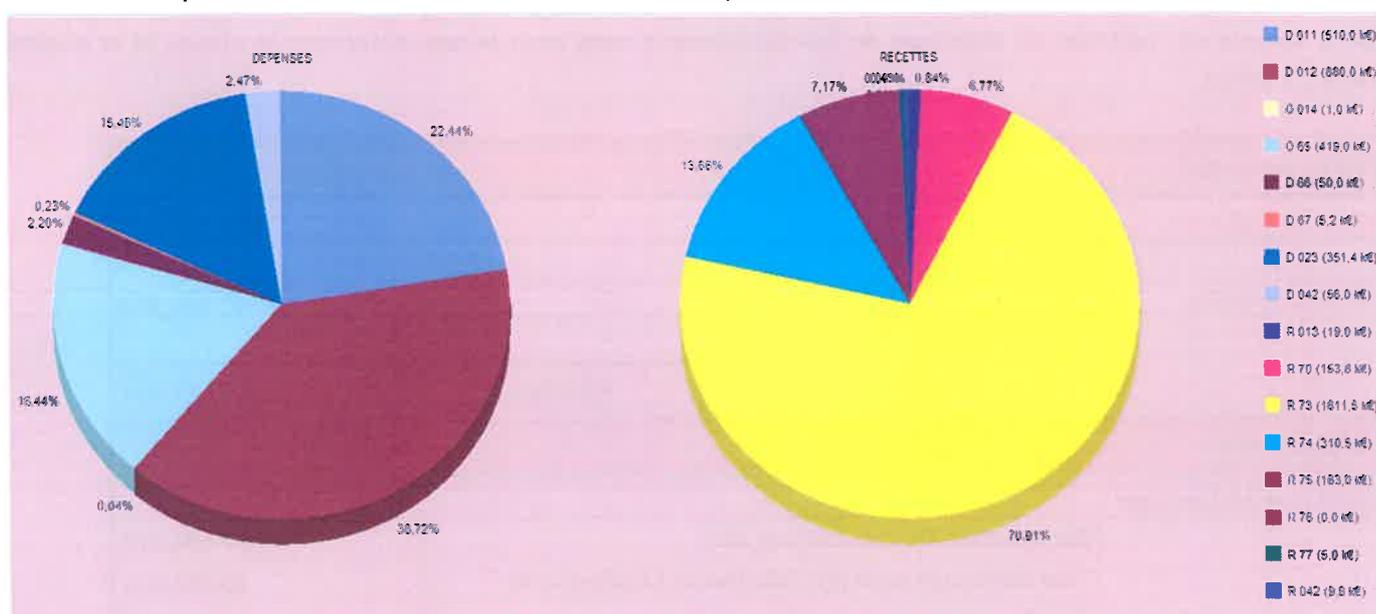
La section de fonctionnement s'équilibre à 2 272 608,30 euros, soit une baisse de 81 004,00 euros (- 3,44 %), en raison notamment de la baisse des dotations, à la baisse des charges de personnel et à la baisse du montant du virement à la section d'investissement.

DÉPENSES

Le virement prévisionnel à la section d'investissement s'élève à 351 378,96 euros. Il couvre la totalité du remboursement en capital des emprunts et assure un autofinancement.

RECETTES

Une nette baisse est constatée au niveau du chapitre 013 "Atténuation de charges" du fait du départ en retraite des agents concernés par le remboursement sur rémunérations du personnel.



Dépenses prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	880 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	419 000,00
66	Charges financières	50 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 200,00
023	Virement à la section d'investissement	351 378,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 029,34
	TOTAL DEPENSES	2 272 608,30
Recettes prévisionnelles de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	19 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	153 800,00
73	Impôts et taxes	1 611 499,00
74	Dotations, subventions et participations	310 500,00
75	Autres produits de gestion courante	163 000,00
76	Produits financiers	20,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 789,30
	TOTAL RECETTES	2 272 608,30

Section d'investissement :

La section d'investissement s'équilibre à 1 829 051,83 euros, soit une hausse de 61 462,17 euros (+ 3,48 %), en raison notamment du déficit d'investissement capitalisé plus important en dépenses et des opérations patrimoniales.

DÉPENSES

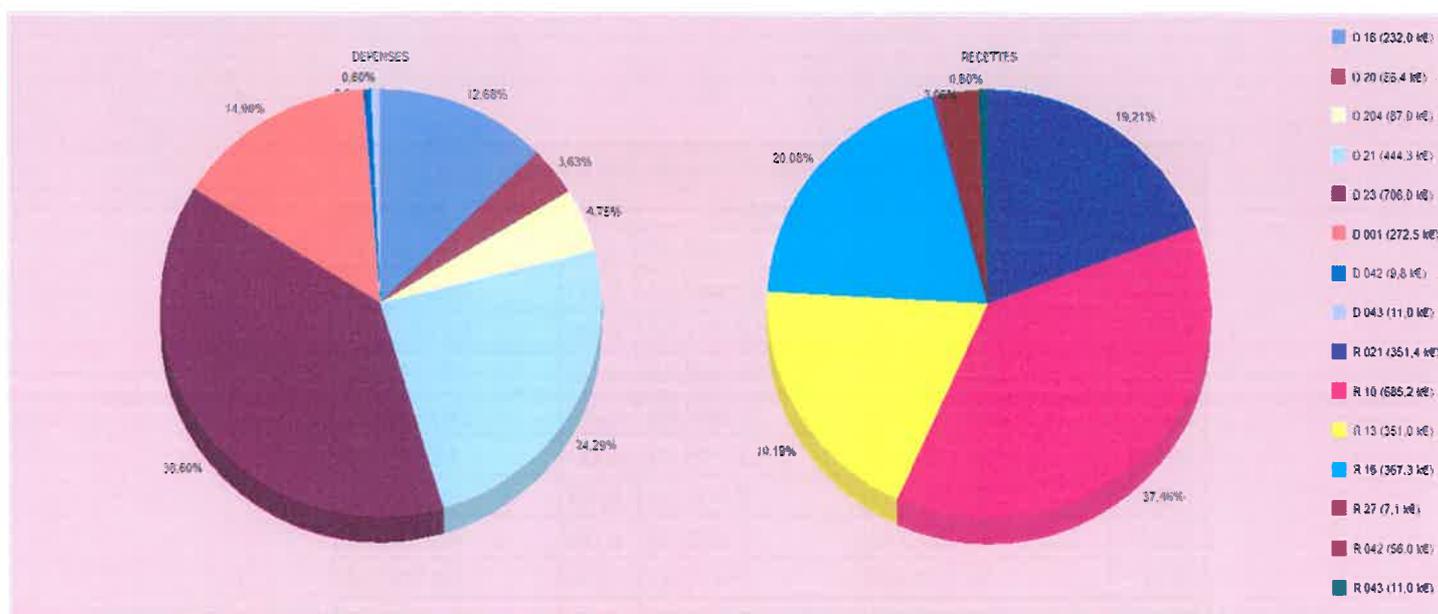
- Le déficit capitalisé s'élève à 272 543,54 euros.

Les principaux projets de l'année 2018 consistent en :

- Equipement informatique de l'école de Pajailles,
- Rénovation des bureaux du sous-sol de la Mairie,
- Réfection de la toiture de la Sacristie,
- Aménagement du parvis de l'Eglise pour des raisons d'accessibilité,
- Travaux d'aménagement de bourg Rue de Sainte-Odile,
- Travaux de pluvial Route Royale,
- Bordures et trottoirs A l'Orée du Bois,
- Désenfumage du tennis couvert,
- Aménagement du parc du Palais Abbatial.

RECETTES

Les recettes d'investissement font l'objet d'un emprunt d'équilibre de 367 276,17 euros. Le remboursement du FCTVA sur exercice 2016 est estimé à 67 000,00 euros. Le virement prévisionnel de la section d'investissement s'élève à 351 378,96 euros.

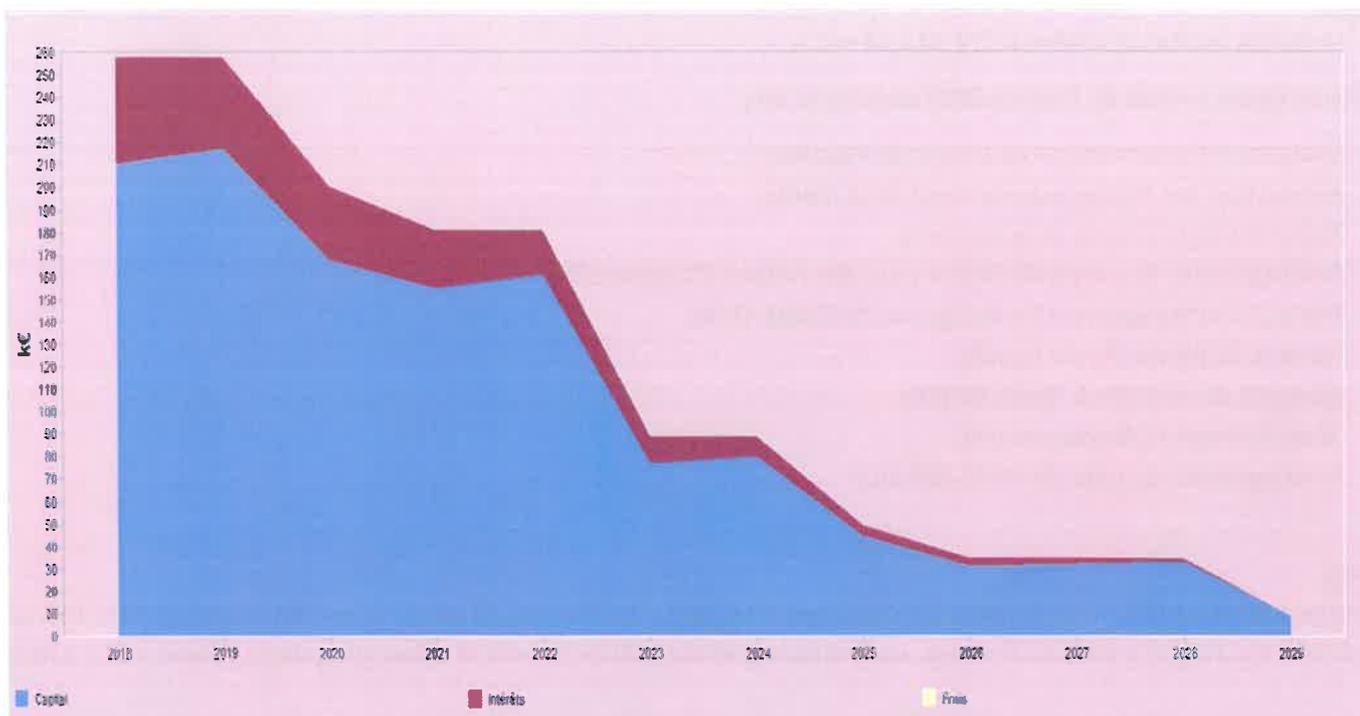


Dépenses prévisionnelles d'investissement		
Chap.	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	232 000,00
20	Immobilisations incorporelles	66 374,34
204	Subventions d'équipement versées	86 955,68
21	Immobilisations corporelles	444 315,40
23	Immobilisations en cours	706 042,00
001	Déficit d'investissement reporté	272 543,54
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	9 789,30
041	Opérations patrimoniales	11 031,57
	TOTAL DEPENSES	1 829 051,83

Recettes prévisionnelles d'investissement		
Chap.	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	685 203,43
13	Subventions d'investissement reçues	351 039,00
16	Emprunts et dettes assimilés	367 276,17
27	Autres immobilisations financières	7 093,36
021	Virement de la section de fonctionnement	351 378,96
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	56 029,34
041	Opérations patrimoniales	11 031,57
	TOTAL RECETTES	1 829 051,83

DETTE :

Niveau de la dette :



<i>Evolution des remboursements par année</i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2018	210 470,23	47 020,67	0,00	257 490,90
2019	217 542,99	39 947,91	0,00	257 490,90
2020	167 321,25	32 771,10	0,00	200 092,35
2021	154 921,02	26 038,48	0,00	180 959,50
2022	161 895,04	19 064,46	0,00	180 959,50
2023	77 021,24	11 773,93	0,00	88 795,17
2024	80 292,90	8 502,27	0,00	88 795,17
2025	44 262,04	5 089,39	0,00	49 351,43
2026	31 277,64	3 422,52	0,00	34 700,16
2027	32 428,56	2 271,60	0,00	34 700,16
2028	33 621,83	1 078,33	0,00	34 700,16
2029	8 597,20	77,84	0,00	8 675,04